

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail – Patrie

DEPARTEMENT DE LA MEFOU & AFAMBA

COMMUNE DE SOA

B.P 25 SOA, tél. : 22 19 30 47 /22 32 20 54
Email : communesoa@yahoo.fr
N° Contribuable M 015912264512 Z

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MEFOU & AFAMBA DIVISION

SOA COUNCIL

P.O.BOX 25 SOA, Tel 22 19 30 47
Email: communesoa@yahoo.fr
Taxpayer's n° M 015912264512 Z

**DECISION N°002 PORTANT ATTRIBUTION DE LA
LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°02/AONO/C-SOA/CIPM/2025 DU 18 MARS 2025 EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE LA VOIE D'ACCES INTER (RO124)-
ABATTOIR MUNICIPAL (900 ML) DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE
LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE**

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA,
MAITRE D'OUVRAGE**

- VU la constitution ;
- VU la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- VU la loi n° 2024/013 du 23 Décembre 2024 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2025 ;
- VU le décret N° 77/203 du 08 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;
- VU le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
- VU l'arrêté N° 000198/A/MINDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;
- VU la circulaire n°00001/C/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- VU La circulaire n°00013995/C/MINFI du 31 décembre 2024 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2025 ;
- VU la décision n°00010/2024/DM/C/SOA/SG du 14 Février 2024 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa ;
- VU l'Appel d'Offres N°02/AONO/C-SOA/CIPM/2025 du 18 MARS 2025 en procédure d'urgence pour la construction de la voie d'accès Inter (RO124)-Abattoir municipal (900 ml) dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;
- VU la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa du 09 Mai 2025 ;
- VU les nécessités de service.

Décide :

Article 1^{er} : L'entreprise EMBOLO SARL, BP : 13231 – Douala, Tél. : 692 83 13 76, est attributaire de la lettre commande relative à l'Appel d'Offres N°02/AONO/C-SOA/CIPM/2025 du 18 MARS 2025 en procédure d'urgence pour la construction de la voie d'accès Inter (RO124)-Abattoir municipal (900 ml) dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre pour un montant de **49 724 865 (quarante-neuf millions sept cent vingt-quatre mille huit cent soixante-cinq) Francs CFA TTC** et un délai d'exécution de quatre (04) mois.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée dans le journal des marchés publics ou toute autre publication habilitée.

Fait à Soa, le 12 MAI 2025

Ampliations :

- *MINMAP*
- *ARMP*
- *PREFET/MAF*
- *DDTP/MAF*
- *PCIPM*
- *INTERRESSE*
- *AFFICHAGE*
- *CHRONO/ARCHIVES*

Le Maire

